PLAN D'ACCÈS



Scannez-moi

Nous contacter

Centre Médico Psychologique
Centre d'Accueil Thérapeutique
à Temps Partiel
La Prairie

4 boulevard Fabert
08200 SEDAN

Secrétariat
03 24 29 91 24
laprairie.secretariat@ch-belair.fr

Bureau Infirmier
03 24 29 91 31

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi 9H - 18H

Le samedi (permanence infirmier(e))
De 9H à 12H30

Si vous souhaitez faire part de vos satisfactions ou vos doléances, vous pouvez vous adresser à la Commission des Usagers par mail: mphochar@ch-belair.fr ou par courrier à l'attention de la CDU
1 Rue Pierre Hallali 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Des permanences sont organisées ponctuellement dans la structure ou sur demande

Site Internet et réseaux sociaux
www.ch-belair.fr
@CHBELAIR08
#centre-hospitalier-belair
@chbelair08

Réalisation service communication - CH Bélair - Octobre 2026 - N°qualité : LI/3115/BEL/189/V02

Centre Médico-Psychologique
Centre d'Accueil Thérapeutique
à Temps Partiel

La Prairie



Centre Hospitalier Bélair
Établissement Public de Santé du Département des Ardennes



QUI SOMMES-NOUS ?

Le CMP (**C**entre **M**édico-**P**sychologique) est une structure médicale publique de proximité rattachée au Centre hospitalier Bélair, proposant un accueil pour des problèmes de santé dans le registre de la souffrance psychique.

Le premier entretien est assuré pas un(e) infirmier(e) avec ou sans rendez-vous.

Le CATTG (**C**entre d'**A**ctivités **T**hérapeutiques et de **T**emps de **G**roupe) accueille et prend en charge de manière séquentielle des personnes en situation de difficultés psychiques dans un temps défini, sur prescription du médecin psychiatre de la structure.

NOS MISSIONS

- Accueil du public avec ou sans rendez-vous pour un entretien de première intention.
- Consultations médicales et orientation
- Entretiens infirmiers
- Entretiens psychologiques
- Soins ambulatoires
- Travail en réseau

Mise en place de projets de soins personnalisés par le biais de médiateurs thérapeutiques adaptés.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- ***MÉDECINS PSYCHIATRES***
- ***PSYCHOLOGUES***
- ***CADRE DE SANTÉ***
- ***INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)***
- ***INFIRMIER(ES) DIPLÔMÉ(E)S D'ÉTAT***
- ***SECRÉTAIRE***
- ***ASSISTANTE SOCIALE***

CHAQUE PATIENT EST TENU D'INFORMER L'ÉQUIPE SOIGNANTE EN CAS D'ABSENCE ET/OU D'INTERRUPTION DE SA PRISE EN CHARGE.